

Laon, le 2 septembre 2025,

VERVINS : INAUGURATION DU PALAIS DE JUSTICE

Après 4 ans de travaux, l'ancien tribunal de Vervins rouvre ses portes. Bâtiment classé, le « Palais de Justice » réhabilité en partie grâce aux financements du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache accueille désormais en son sein plusieurs structures tournées vers l'action sociale et la justice de proximité.



Ne dites plus « le tribunal », cette appellation appartient au passé, **il faudra dorénavant dire le « Palais de Justice »**. Et par justice, il faut entendre la justice sous toutes ses formes, notamment la **justice sociale** au regard des actions menées par l'École de la 2^e Chance, la Maison des Adolescents, le Centre Médico-Social de l'UTAS d'Hirson et l'antenne de justice de proximité du tribunal de Laon qui sont les nouveaux acteurs qui font vivre ce lieu.

C'est un bâtiment chargé d'histoire que les visiteurs ont pu découvrir à l'occasion de cette inauguration suivie de deux journées portes ouvertes. **Plus de 200 personnes sont venues sur le week-end** pour découvrir le nouveau visage du Palais de Justice et l'exposition qui lui est consacrée avant de repartir avec le livret souvenir spécialement édité à cette occasion.



Construit en 1848 dans un style néo-classique, le Palais de Justice de Vervins compte parmi les sites les plus remarquables de la cité thiérachienne. Dépendant des tribunaux de grande instance de Laon et de Saint-Quentin, il aura

été le **temple de la justice pendant 160 ans**, jusqu'à sa fermeture en 2009 suite à la réforme de la carte judiciaire. Devenu une coquille vide, il connaît alors **10 ans d'incertitude quant à son sort** au gré des différents projets de vente ou de réhabilitation. « *C'est dans cette période que le bâtiment est devenu un "spot" d'urbex qui s'est mis à attirer un peu trop de visiteurs* » a rappelé Jean-Marc Prince, maire de Vervins. « *Nous avons constaté des introductions illégales, des vitres cassées et autres dégradations, il fallait y mettre un terme et prendre une décision quant à la destination de cet édifice que la seule municipalité de Vervins n'avait pas les moyens d'entretenir.* » La signature avec l'État du **PACTE Sambre-Avesnois-Thiérache** en 2018 aura été le point de départ d'une nouvelle aventure pour ce lieu emblématique.



Développement, inclusion et attractivité

Porté par l'État, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et de l'Aisne et les intercommunalités des territoires concernés, le Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache a pour ambition de garantir le **développement local** en favorisant les infrastructures et la mobilité, d'assurer la **transition écologique** et l'aménagement durable, d'agir pour **l'inclusion de tous** et **d'améliorer l'attractivité du territoire**. Accélération de la mise à 2X2 voies de la RN2, développement des circuits courts, création de l'école de production de la Thiérache et de la Serre, réhabilitation de logements au Familistère de Guise... le pacte SAT débloque des solutions de financement pour de nombreux projets. En 2019 est ainsi créée **l'École de la 2^e Chance** qui accueille chaque année une cinquantaine de jeunes sans qualification et rencontrant des difficultés pour accéder à l'emploi. D'abord installée sur le site de Créapole à Vervins, c'est la première structure à avoir pris ses quartiers dans l'ancien tribunal, dès 2024, à l'issue de la première tranche de travaux de réhabilitation du bâtiment. **La Maison des Adolescents**, dont le siège est situé à Saint-Quentin, lui emboîte le pas, ainsi que le **Centre Médico-Social de l'UTAS d'Hirson** qui peut ainsi mettre en place des permanences pour les habitants du secteur de Vervins. Enfin, c'est la justice qui fait son grand retour dans ces murs avec l'installation d'une **antenne de justice de proximité** dépendant du tribunal de Laon. « *Un retour des instances judiciaires salué par l'ensemble de la profession* » soulignait **Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne**, lisant la lettre adressée par Valérie Baudrillard, 1^{ère} Présidente de la cour d'appel d'Amiens, dans laquelle elle exprime sa satisfaction de voir « *la justice remise à l'honneur sur un territoire rural où chacun doit pouvoir y accéder à travers l'assistance éducative, l'application des peines ou la présence d'un juge familial.* »

Restauré dans les règles de l'art

Rendu à la vie et rendu aux citoyens, le Palais de Justice de Vervins a été rénové dans les règles de l'art en conservant toute la prestance de ses aménagements extérieurs et intérieurs, comme son imposante façade, son escalier monumental et ses colonnades, ses plafonds à caissons moulurés et son imposante salle d'audience. Les restaurations des parties classées de l'édifice ont été **suivies par la Direction régionale des affaires culturelles** sous la direction de Hugues Losfeld, maître artisan d'art basé à Œuilly. Les décors en carton-plâtre ont notamment été confiés au mouleur-staffeur Franck Thième et sa société Concret Art basée à Rozoy-sur-Serre dont le savoir-faire est reconnu à l'international. Dans l'esprit du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache, **deux chantiers d'insertion** ont été mis en œuvre pendant les travaux. Le premier dirigé par l'Association Gestion et Innovation dans l'Insertion Economique (AGIIE), pour les parties extérieures, et le deuxième confié à l'ADERMAS, pour la rénovation de la salle d'audience. Les travaux représentent **un investissement de 2,660 M€** pour le Département de l'Aisne, le projet a également bénéficié d'un **financement de 1,3 M€ de l'État dans le cadre du pacte SAT**.

